

Christiane CHAULET ACHOUR

Un dossier SHS :
Une société face à sa jeunesse
Lecture et prolongements



A 197 - « Un dossier Sciences Humaines et sociales : "une société face à sa jeunesse" - Lecture et prolongements » in Jeunesse, *Médias et lien social*, Isabelle Boyer et Béatrice Turpin (coord.), CRTE-Université de Cergy-Pontoise et Encrege édition Amiens, diffusion Les Belles Lettres, juillet 2008, pp. 27 à 44.

Un dossier SHS :
« Une société face à sa jeunesse »
Lecture et prolongements

par
Christiane CHAULET ACHOUR

Cette intervention qui s'inscrit dans une étude sur « Médias, persuasion et lien social » a choisi comme corpus, un dossier élaboré, après les deux grandes « interventions de la jeunesse » en France - les « émeutes » de banlieue et les manifestations anti-CPE -, dans le n°4 de la revue *Sciences Humaines, Les Grands dossiers*, septembre-novembre 2006, coordonnée par Xavier Molénat, pp.24 à 94. Elle se propose, tout d'abord, de donner une analyse descriptive la plus précise possible d'une information de vulgarisation scientifique et de sa capacité à produire justement du lien en rendant accessibles données hypothèses et interprétations ; d'avancer ensuite quelques interprétations à partir de dominantes qui se sont imposé, après étude attentive, autour des deux mots-clés : *banlieue, immigration*. Elle voudrait suggérer, en conclusion combien les informations et les « solutions » suggérées seraient enrichies par la prise en compte d'œuvres artistiques qui ont transmis et transmettent un « savoir », sur cette question, totalement mis de côté dans ce dossier. Ainsi pourra être mise en valeur, pour une perception optimale, l'interdisciplinarité nécessaire dans ce domaine comme dans bien d'autres.

I - ANALYSE DU DOSSIER DE LA REVUE SCIENCES HUMAINES

Notons que le titre général du dossier du numéro (pp.24 à 94) se transforme au sommaire et devient « La France face à sa jeunesse », la France remplaçant « une société ».

Commençons par repérer, dans le tableau suivant, le déploiement de la matière exposée et les porteurs de ces informations.

PARTIES DU DOSSIER	ARTICLES (A) ET PROPOS TENUS (P)	AUTEUR(E)S	SEXE	QUALITE - ORGANISMES SOLLICITES
<i>Présentation</i>	A	Xavier Molénat	♂	Rédacteur SH
<i>Partie 1</i> <u>Pas de page de titres</u>	<i>« Retour sur les banlieues »</i>			
1	A- La « crise des banlieues » : fantasmes et réalités	Régis Meyran	♂	Ø
2	P - Les raisons des émeutes	de R. Meyran avec Hugues Lagrange et Marco Oberti	♂ ♂ ♂	Ø Dr. CNRS - Membre de l'OSC MCF, Sciences Po. Membre OSC
3	A- Les banlieues populaires à l'heure de la marginalité avancée	Loïc Wacquant	♂	PR à l'U. de Berkeley, Chercheur : Centre de sociologie européenne de Paris
4	P - Repenser la politique de la ville	de Xavier de la Vega avec Jacques Donzelot	♂ ♂	Rédacteur SH MCF Socio. Paris X
<i>Partie 2</i> Page titres	<i>« Le problème des générations »</i>			
5	A - Vers une fracture générationnelle	Xavier Molénat	♂	Rédacteur SH
6	P - Les trentenaires à la recherche du temps perdu	de Florence Mottot avec Bernadette Bawin-Legros	♀ ♀	Rédactrice SH Sociologue (sans mention institution)
7	P - Culture : une crise des transmissions	de Xavier Molénat avec Dominique	♂ ♀	Rédacteur SH Directrice Recherche CNRS - Sociologue

		Pasquier		
	<u>Récapitulatif Les générations : la fin des dynamiques</u>	Pas de nom		Rédaction
8	A - Jeunesse rurale : quel avenir pour les « gens du coin »	Nicolas Renahy	♂	Sociologue INRA
<i>Partie 3</i> Page de titres	« S'en sortir par l'école : de faux espoirs ? »			
9	A - Le diplôme est-il une illusion ?	Florence Mottot	♀	Rédactrice SH
10	A - Ecole : les raisons des ruptures	Mathias Millet et Daniel Thin	♂ ♂	MCF IUT Poitiers MCF Lyon II Ts 2 = CNRS
	<u>Récapitulatif : L'Ecole un enjeu central pour tous</u>	Pas de nom		Rédaction
11	A - Ecole et immigration : pour un nouveau regard	Smaïn Laacher	♂	Sociologue- Chercheur associé EHESS/CNRS
<i>Partie 4</i> Page de titres	« Les mutations de l'emploi »			
12	A - Les nouvelles normes de l'emploi	Florence Lefresne	♀	Economiste à l'Ires
13	A - En première ligne sur le marché du travail	Yannick Fondev	♂	Economiste à l'Ires
14	A - Que faire du contrat de travail ?	Sébastien Farcis	♂	Ø
	<u>Récapitulatif : « Un marché de l'emploi en recomposition</u>	Pas de nom		Rédaction
15	P -Le modèle nordique, une solution pour la France	de Dorothée Picon avec Dominique Méda	♀ ♀	Ø Sociologue - CEE
<i>Partie 5</i> Page de titres	« Immigration : les nouvelles questions »			
16	A - Une identité au-delà de la nationalité	Evelyne Ribert	♀	Sociologue CNRS
17	A - Quand les	Régis	♂	Ø

	« communautés se saisissent du passé »	Meyran		
18	A - Discrimination : les contradictions françaises	Patrick Simon	♂	Démographe INED
19	P - La société française et ses épreuves	de Xavier Molénat avec Danilo Martucelli	♂ ♂	Rédacteur SH PR Lille III, Sociologue

Organismes scientifiques représentés (dans l'ordre d'apparition des interventions) :

- * OSC = Observatoire Sociologique du Changement
- * Centre de Sociologie européenne de Paris
- * Centre d'études des mouvements sociaux EHESS/CNRS
- * INRA = Institut National de Recherche Agronomique
- * Groupe de Recherche sur la socialisation - GNR, CNRS/Lyon II/ENS/LSA
- * Irès = Institut de Recherche économique et sociale
- * Centre d'études transdisciplinaires, sociologie, anthropologie, histoire
- * INED = Institut National d'études démographiques
- * GRACC = Groupe de recherche sur l'activité de conception coopérative (sociologie et ethnologie) - Lille 3

La majorité des interventions émanent de chercheurs d'organismes de recherche (CNRS ou autres), plus exceptionnellement, semble-t-il (à moins que les rattachements universitaires n'aient pas été précisés), de l'Université seulement (2 cas : Paris X et Lille III).

Répartition sexuelle des interventions

On dira sans doute qu'en matière de « science », cela n'est pas une observation pertinente. Peut-être ?... En tout cas, il semble nécessaire de mettre en valeur ce facteur à chaque étude que l'on fait.

Ici, nous décomptons 20 interventions masculines (un rédacteur de la revue pouvant intervenir deux ou trois fois) contre 8 interventions féminines (même remarque que précédemment).

ILLUSTRATIONS

- Nous décomptons sept photos d'identité, renforçant la présentation biographique de l'intervenant, 4 hommes et 3 femmes aux pp. **28, 29, 35, 41, 43, 74, 89**, autres que les rédacteurs de SH.
- Un seul dessin humoristique de Loup, p.67 pour un des articles sur l'impasse de l'emploi pour les jeunes.

- 13 Photos illustrant tel ou tel article aux pp. : **27** (pour la crise des banlieues, 4 « unes » : *Le Parisien*, *Libé.*, *L'Huma* et *France-Soir*) - **31** (station du métro Aubervilliers, 3 hommes, mars 2002, du style « horizon désolant ») - **39** (Manif anti-CPE à Avignon avec un premier plan masculin, un vieux et deux jeunes) - **44** (photo d'une famille française réunie dans son jardin) - **47** (une ville en Moselle) - **51** (trois jeunes filles aux résultats du bac à Marseille : deux brandissent triomphalement leurs livrets scolaires) - **53** (élèves d'un collège d'Ile-de-France, mai 2002, photo flou artistique, mouvement dans un hall) - **59** (Elèves terminales Vaulx-en-Velin se destinant à Sciences Po.) - **63** (Jean-Louis Borloo en Corse en train de discuter, décontracté) - **71** (Manif anti-CPE avec filles au premier plan à Marseille le 4 avril 2006, le panneau : « Contrat pour l'Enfer ») - **79** (deux jeunes de Clichy-sous-bois brandissant leur CNI au moment de l'inscription sur les listes électorales : un Black et un Beur, foule derrière) - **83** (le lancement du CRAN avec trois personnalités : Patrick Lozes, Stéphane Pocrain et Fodé Sylla) - **85** (Tahar Ben Jelloun faisant un discours, journée sur « la discrimination positive à la française » - organisée le 26 octobre 2005 par le Ministère de l'Intérieur).

On remarque que les illustrations ne sont pas envahissantes (le dossier comprend 70 pages très denses) et veulent rompre le continuum de l'information écrite, soit en illustrant, soit en ajoutant une information qui n'est pas en relation directe avec le contenu de l'article. La sollicitation quasi-inexistante du dessin d'humour veut sans doute garantir une certaine neutralité (la même raison peut être avancée pour l'absence totale de références aux témoignages et à la littérature ou au cinéma sur laquelle je reviendrai ultérieurement).

POINTS DE REPÈRES

Par trois fois au cours du dossier, le point abordé bénéficie de ces « points de repères » où messages iconiques (par schémas, courbes, tableaux) et messages linguistiques cohabitent et s'additionnent pour donner une information condensée dont « l'objectivité » est garantie par la synthèse et l'absence de signature.

Sur les cinq points évoqués et qui forment les cinq parties vues dans le tableau antérieur, trois seulement ont droit à ce traitement de synthèse, de récapitulatif et de mise à distance : les trois parties centrales : *Génération / Formation / Emploi*.

Ni la première partie /*Banlieue*/ (qui n'a pas de pages de titres), ni la cinquième et dernière /*Immigration*/ n'ont droit à ce traitement. Du même coup, dans l'économie générale du numéro, ces deux parties apparaissent comme très « visibles » et plus problématiques puisqu'elles ne peuvent entrer dans les normes de traitement des trois autres.

ENCADRÉS SUR FOND VERT

En règle générale, ils sont écrits par l'auteur de l'article où ils sont insérés et représentent une information complémentaire. Comme ils sont synthétiques, qu'ils attirent le regard par leur mise en page et coloration différente et qu'ils sont titrés, ils ont en réalité une grande importance dans la première saisie des informations que l'on veut faire passer. On les trouve aux pp. 44-45, 56-57 et 72-73. La p.75 peut être incluse dans ce type de message avec une survisibilité : l'information occupe toute la page sur fond orangé avec en bas à gauche un encadré sur fond jaune pour un graphique représentant « L'espace des modèles sociaux européens » dans l'Europe des 15. Toute une série de remarques pourrait découler de l'examen de cette page.

On peut, dans le cadre de ce travail, reprendre les titres de ces encadrés qui, lors d'une première lecture rapide, sont accrochés par le regard du lecteur, juste après les différents titres déjà répertoriés dans notre premier tableau, avec lesquels ils forment ainsi système. Cela donnera une idée claire de leur importance.

p.32 - Le stigmat territorial au quotidien

p.36 - Deux expériences de mélange des populations aux Pays-Bas et aux Etats-Unis

p.54 - Clément, un parcours de relégation

p.75 - Le modèle nordique en comparaison

- L'espace des modèles sociaux européens

p.80 - L'Enquête de terrain

p.81 - Le droit à la nationalité

p.86 - Vers des statistiques « ethniques » ?

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE

C'est évidemment le but essentiel de ce dossier que de donner de manière synthétique, précise et accessible à un public excédant le simple public scientifique (pairs pour pairs) le maximum d'analyses et de pistes dans un minimum de pages. Les concepteurs du dossier s'y prennent de trois manières :

* pour des ouvrages récents traitant précisément du sujet du dossier, un des rédacteurs a pris en charge **un entretien dont le pivot central est l'auteur du livre**, dont les idées-force sont reprises : cela a été noté par le « P » dans le tableau précédent : sur 20 interventions (en laissant de côté les « points de repères »), 6 sont consacrées à ces entretiens avec Hugues Lagrange et Marco Oberti, avec Jacques Donzelot, avec Bernadette Bawin-Legros, avec Dominique Pasquier, avec Dominique Méda, avec Danilo Martucelli. Les ouvrages de ces sept chercheurs et tout particulièrement ceux de 2006 (éventuellement de 2005) forment ainsi la bibliographie de référence « en première ligne » et eux-mêmes sont invités à souligner les points forts de leur démarche ; le propos « libre » (plutôt semi directif puisqu'il y a des questions de la rédaction et même pour les premiers, invitation à aller lire tout l'entretien sur le net) rend plus animée la communication scientifique et valorise l'actualité de la démarche. S'adressant aux lecteurs, leur impact est plus grand. Très souvent, on commence la lecture par ces entretiens que l'on repère aisément au fil des pages.

Hugues Lagrange et Marco Oberti, *Emeutes urbaines et protestations - Une singularité française*, Paris, Presses de Sciences po., 2006.

Jacques Donzelot, *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Seuil, 2006.

Bernadette Bawin-Legros, *Génération désenchantée. Le monde des trentenaires*, Payot, 2006.

Dominique Pasquier, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, 2005.

Dominique Méda, *Faut-il brûler le modèle social français ?*, (avec Alain Lefebvre), Seuil, 2006.

Danilo Martucelli, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Armand Colin, 2006.

Pour la plupart d'entre eux, l'information bibliographique est redondante puisqu'elle apparaît dans leur entretien et en bibliographie générale excepté pour Danilo Martucelli dont le propos est plus large que le thème du dossier : il n'est pas en bibliographie générale mais il a la place très avantageuse d'être à la conclusion de l'ensemble des contributions.

* **Les autres références bibliographiques :**

Dans l'examen des références bibliographiques en texte et de celles reprises en bibliographie générale viennent ensuite celles de la « seconde ligne » :

V. Le Goaziou et L. Muchielli - *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, La Découverte, 2006.

L. Wacquant - *Parias urbains. Ghetto, banlieues, Etat*, La Découverte, 2006.

Nicolas Renahy - *Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, La Découverte, 2005.

Smaïn Laacher - *L'Institution scolaire et ses miracles*, La Dispute, 2005.

Evelyne Ribert - *Liberté, égalité, carte d'identité. Les jeunes issus de l'immigration et l'appartenance nationale*, La Découverte, 2006.

Chaque contribution est largement référencée et la bibliographie cumulative du dossier est impressionnante. On peut sans doute affirmer qu'une consultation systématique du dossier doit permettre d'avoir la bibliographie essentielle sur la question car outre les autres références plus anciennes de chaque auteur sollicité, les articles ont tous de nombreuses notes offrant de nouvelles références.

* L'intervention dominante pour transmettre l'information est, enfin, l'article confié à un chercheur à partir de sa propre recherche ou l'article synthétique sur la question choisie par l'un des rédacteurs : ces deux types d'interventions se répartissent ainsi sur les 20 du dossier : 8 d'une part et 6 d'autre part. Si on les compare aux 6 premières identifiées, on ne peut que constater le grand équilibre des trois formes d'interventions.

L'impression générale est celle d'un dossier dynamique qui prend en charge la question de la jeunesse dans ses aspects convergents et divergents. Voulant éviter de construire une information uniquement sur les banlieues et l'immigration, il a réservé d'importants espaces à un autre éclairage qui fasse sa place à tous les jeunes dans la société française actuelle car les manifestations anti-CPE ont montré que le « malaise », pour avoir des causes et des visibilitées différentes, était général. Néanmoins, il nous apparaît que le fil rouge demeure le tandem « banlieue-immigration » et qu'il est exploré de façon diversifiée mais néanmoins convergente, explicitement par 9 articles ou entretiens sur les 19 et, implicitement, dans la majorité des contributions. C'est donc à une focalisation sur cette dominante que se consacre notre seconde partie.

II- DOMINANTE BANLIEUE/IMMIGRATION

Cette dominante privilégiée est justifiée par son importance dans le dossier :

- titres et objets des contributions (9 sur 19), titres des encadrés (5 sur 8)
- bibliographie sélectionnée dans notre première partie en deux fois : 3 références sur 6 pour la première sélection et 4 sur 5 pour la seconde
- traitement différents des cinq parties du dossier : pas de « points de repères » pour banlieue et pour immigration. Pas de pages de titres pour « Retour au banlieue » qui apparaît ainsi comme une sorte d'introduction élargie à l'ensemble du dossier
- photos : aucune photo d'identité de cette « origine » parmi les chercheurs : n'y en a-t-il pas qui s'intéressent au sujet ? Par contre, dans les photos illustratives, 7 sur 13 portent sur cette dominante et 2 restent ambiguës (p.39 et 71). La première, p.27 est particulièrement intéressante puisque dans le choix des « unes » de la presse, on met côte à côte, en montage, *Le Parisien* (« Le ras-le-bol »), *Libération* (« Banlieues - L'appel des maires »), *L'Humanité* (« Banlieues - ce qui doit changer »), *France soir* (« ça suffit ! »), assurant une objectivité de l'information.

A la suite de Gérard Mauger, nous reprenons les réserves de P. Bourdieu quant à l'usage du mot « jeunesse » : « C'est par un abus de langage formidable que l'on peut subsumer sous le même concept des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun. [...] Il faudrait au moins analyser les différences entre les jeunesses, ou, pour aller vite, entre les deux jeunesses. »¹ En effet, difficile, poursuit G. Mauger, de confondre les jeunes de Bondy et ceux de Neuilly, les lycéens des LEP et ceux des classes préparatoires. Cette confusion semble souvent activée actuellement dans les médias en mettant en avant la « convention d'éducation prioritaire » du 1^{er} avril 2004 qui a ouvert les portes du recrutement de Sciens po. à des jeunes de ZEP et qui a donné lieu à au moins un télé-film, à des documentaires télé et à de nombreux articles.²

¹ - Gérard Mauger, « De l'émeute de novembre aux manifestations anti-CPE : une alliance improbable », *Nouveaux Regards – Education-recherche-culture* (Revue de l'Institut de recherches de la FSU), N°24, juillet-septembre 2006, p. 8. Cite P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, éd. de Minuit, 1980, p.143-154.

G. Mauger rappelle aussi la distinction introduite, en 1966, par Jean-Claude Chamboredon, « La société française et sa jeunesse », in Darras, *Le partage des bénéfiques*, Paris, éd. de Minuit, 1966, p. 155-175 avec d'un côté « les héritiers » et de l'autre, « les jeunes sans avenir », « les jeunes à tout faire ».

² - Même si ce n'est pas exactement le propos de Smaïn Laacher dans notre dossier, la photo qui illustre son article, p.59, réactive cet épiphénomène. Cf. aussi l'entretien de Xavier de la Vega avec J. Donzelot, p. 35 du dossier.

Le dossier, objet de notre étude, exprime la même méfiance par rapport à cette confusion, dès les premières lignes de la présentation générale mais en nivelant l'expression par l'usage maintenu du singulier :

« La jeunesse du pays est en première ligne -même si ce n'était pas la même qui brûlait les voitures et qui battait le pavé [...] Comme si la jeunesse se trouvait placée aux avant-postes des transformations que subit l'Hexagone. »³

Trois énoncés de cette présentation peuvent être retenus pour explorer notre dominante :

« On ne peut par exemple comprendre les émeutes de banlieue si l'on ne tient pas compte de l'émergence forte, chez les habitants, d'une lecture de la situation en termes de discriminations [...] On ne pourra pas régler la question des banlieues en ciblant des territoires sans s'intéresser aux gens qui les habitent [...] une lutte efficace contre les discriminations suppose de rompre au moins en partie avec notre credo républicain ».

► Discrimination, habitants, révision du credo républicain : ces trois orientations sont bien explorées dans le dossier.

En ce qui concerne la discrimination, R. Meyran en fait le centre même du débat plus essentiel que la surmédiation en termes de quartiers « poudrières », de « zones de non-droit », d'« insécurité », termes enfoncés comme des clous rouillés. Pour lui, les émeutes ont mis au centre de l'espace public, la discrimination car un seuil du tolérable a été franchi. Ce mouvement ne vient pas d'une population exogène mais d'une population endogène « de Français nés sur le territoire français ». Derrière la cause directe, on ne peut que repérer une histoire à long terme, liée aux rapports particuliers que l'Etat français a entretenus avec ses colonies, avant et après la colonisation. Insistant sur la panne du modèle français d'intégration (l'ascenseur social est en panne puisqu'il n'y a pas égalité des chances par exemple), il inscrit, en note, une nouvelle référence que nous n'avions pas relevée précédemment.⁴

Revenant sur cette question H. Lagrange et M.Oberti insistent, pour leur part, sur la ségrégation comme cause du passage du discours de l'inégalité sociale à la discrimination. M. Oberti insiste tout particulièrement sur le sentiment partagé d'être des citoyens de seconde zone. Même les

³ - X. Molénat, art. cit., p.25. P.29, H. Lagrange reprendra la distinction entre les deux catégories.

⁴ J-P. Dozon, *Frères et sujets. La France et l'Afrique en perspective*, Flammarion, 2003.

enfants de la troisième génération conservent « la mémoire de l'humiliation et de la souffrance des parents, entretenus par les discriminations ethniques » qui n'a pas fonctionné de cette manière pour les immigrations européennes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

C'est sous un autre angle que Régis Meyran aborde la question, dans la dernière partie du dossier, dans un article intitulé « quand les "communautés" se saisissent du passé » en évoquant la « guerre des mémoires » (Shoah ≠ Esclavage)⁵, il en montre l'aspect inévitable mais le danger aussi d'en rester à ce stade victimaire. Il s'appuie alors sur l'étude de Jean-Luc Bonniol qui lui-même se situe dans la mouvance de Frantz Fanon pour opérer ce dépassement : « seule une "exigence d'histoire" peut permettre de dépasser les instrumentations du souvenir de l'esclavage ». Pour lui, comme pour Dozon, ces retours de mémoire sont liés à « la crise des banlieues » car les populations immigrées des banlieues issues de l'empire colonial n'ont pas ou plus bénéficié des « mécanismes d'intégration de la République »

Reprenant les conclusions de Dozon, R. Meyran note :

« Les "cités" le sont aussi bien au sens architectural du terme, qu'au sens politique, sorte d'ilôts s'écartant peu à peu du droit commun [...] Et n'a-t-on pas fabriqué, à partir des années 1960, de nouvelles cités indigènes cette fois sur le sol métropolitain où résident les descendants des anciennes cités indigènes africaines ? »⁶

C'est bien en conséquence à la fois le modèle urbain et le modèle républicain qui sont en crise. D'où, dans l'article suivant de Patrick Simon, l'examen rigoureux et sévère des institutions créées pour faire disparaître les discriminations qui n'ont pas eu de résultats. Pourtant :

« Nous savons désormais qu'être immigré ou avoir un ou deux parents d'origine maghrébine, africaine, asiatique ou turque constitue une pénalité pour trouver un travail et détermine le type d'emploi qui sera occupé. L'accès à un logement, que ce soit dans le secteur privé ou dans le parc social, est plus difficile pour les ménages « immigrés » ou supposés tels. »⁷

Tout ce qui est fait et qui ne transforme pas la situation montre les limites d'un appareil et d'actions qui ne peuvent être efficaces car la société française ne se conçoit pas comme « multiculturelle ». ⁸

⁵ - Nous notons que dans aucun des articles n'est évoquée la guerre d'Algérie ni la loi sur les aspects positifs de la colonisation. Est-ce parce que les contributeurs préfèrent en rester à un débat « franco-français » avec l'esclavage, les Antillais étant supposés faire partie de la France ?

⁶ - Régis Meyran, art. cit., p.83.

⁷ - Patrick Simon, art. cit., p.84.

⁸ - Patrick Simon, art. cit., p.85.

Il faudrait donc dépasser et le modèle assimilationniste et le modèle d'intégration.

En ce qui concerne les habitants et leurs espaces, un des articles les plus passionnants est celui de Loïc Wacquant qui distingue, avec comparaison à l'appui, ghetto et banlieue. Contrairement à ce que le langage courant laisse entendre, on ne peut les confondre. De son point de vue, parler en ces termes, c'est admettre une comparaison superficielle avec les Noirs aux E-U., c'est ignorer ce qu'est le ghetto afro-américain et ignorer « l'évolution des banlieues ouvrières de France à l'ère de la désindustrialisation et de la normalisation du chômage de masse et de l'emploi précaire. »⁹. Le ghetto « met à l'écart de façon permanente », il a une homogénéité alors que « les banlieues déshéritées sont foncièrement hétérogènes au plan démographique et culturel [...] de sorte qu'elles ne produisent ni une identité collective unifiée ni un réseau parallèle d'institutions capables de subvenir aux besoins de leurs habitants. »¹⁰

Pour lui, trois facteurs font, au contraire, des « cités déshéritées de la périphérie urbaine française des anti-ghettos » : leur hétérogénéité culturelle, leur absence d'institutions propres et la porosité des frontières. En effet, celles et ceux qui accumulent un capital économique et culturel s'en échappent. Elles sont le produit de la précarisation de l'emploi qui les touchent de plein fouet, en multipliant toutes sortes de postes « flexibles ». Si le chômage chez les jeunes est en constante augmentation, il touche particulièrement les jeunes issus de l'immigration post-coloniale : « Parmi les 4, 7 millions d'habitants des « zones sensibles », le poids des salariés précaires a bondi de 13 % à 20% pour mettre 60% des jeunes en situation de chômeur ou de précaire »¹¹, entre 1990 et 1999.

Cette concentration territoriale a produit des territoires stigmatisés, la stigmatisation du lieu rejaillissant sur la stigmatisation de l'habitant : « L'infamie territoriale présente des propriétés cousines de celles des stigmates corporels, moraux et tribaux, et elle pose des dilemmes de gestion de l'information, de l'identité et des relations sociales tout à fait similaires. »¹² Aussi, pour J. Donzelot, repenser la ville, « c'est promouvoir la mobilité de leurs habitants », car :

« Les émeutes de novembre 2005 sont le fait, exclusivement, de la population jeune, immigrée, d'origine maghrébine et subsaharienne plus

⁹ - L. Wacquant, art. cit., p.30.

¹⁰ - *ibid.*, p.30.

¹¹ - *ibid.*, p. 31.

¹² - L. Wacquant, art. cit., p.32. Ces constats ont été faits par les sociologues depuis plus de vingt ans. Cite P. Bourdieu et C. Pétonnet, *Espaces habités – Ethnologie des banlieues*, Galilée, 1982.

récente. Il s'agit d'une population confinée dans des cités enclavées ou, plus souvent, excentrées, déconnectées des agglomérations, des opportunités d'emplois, découragée, par conséquent, de s'investir dans l'éducation et une formation professionnelle en raison du stigmate associé à leur lieu d'habitat, à leur couleur de peau. »¹³

Cette mixité ne peut être imposée et des expériences tentées aux E-U. et aux Pays-bas sont évoquées :

« L'important est d'aider les gens à franchir les frontières, symboliques ou réelles, qui entourent et stigmatisent les cités et leurs habitants. Surtout dans le domaine de l'école, de l'emploi, du logement. »¹⁴

En ce qui concerne la remise en cause du credo républicain, le second article particulièrement percutant qui a retenu notre attention, est celui d'Evelyne Ribert, « Une identité au-delà de la nationalité » dans la cinquième partie du dossier.

Le débat si actuel mais ancien sur « l'identité nationale » s'appuyant sur des « valeurs républicaines » floues dessine, écrit plus loin Patrick Simon, « une ligne symbolique de partage entre les véritables détenteurs de l'identité nationale et ses « stagiaires perpétuels », car les immigrés ou leurs descendants sont « des *outsiders* devant donner des gages pour obtenir une légitimité toute relative. »¹⁵

C'est, précisément, cette question de la non-superposition entre identité et nationalité qui est l'objet de la contribution d'Evelyne Ribert. Elle introduit, en premier lieu, la distinction entre le pays, celui où l'on est né, l'appartenance nationale et l'origine : cette distinction est activée par le faciès, le nom et d'autres signes distinguant les « franco-français » des autres. Même lorsqu'un jeune veut la mettre à distance, on l'y renvoie. Même lorsqu'il n'a jamais mis les pieds dans ce pays d'origine, on l'y assigne : « Vous êtes Français ? ça ne se voit pas... ou... quelle est votre origine ? » ...¹⁶

La conséquence est la dissociation entre nationalité et identité : être Français relève de la normalité puisqu'on est du pays où l'on est né mais ne supprime pas ce que l'on est et l'héritage transmis. Au cours de son enquête, Evelyne Ribert a constaté que « quelle que soit leur nationalité d'origine, les

¹³ - J. Donzelot, art. cit., p.34.

¹⁴ - J. Donzelot, art. cit., p.35.

¹⁵ - Patrick Simon, art. cit., p.85.

¹⁶ - Cf. p.27, Régis Meyran : « jeunes issus des immigrations maghrébine ou d'Afrique subsaharienne, comme les enfants "d'immigrés de l'intérieur", venus depuis les DOM-TOM en métropole (...) Un préjugé constant, lié à leur couleur de peau ou à la consonance de leur patronyme, vient les placer dans une posture d'étranger fantasmatique, un Autre menaçant qui serait à l'intérieur même du pays ». L. Wacquant les désigne à la p.32 comme « les enfants de l'immigration post-coloniale ».

jeunes nés en France de parents étrangers acquièrent massivement la nationalité française » (p.79). Et que, contrairement aux idées reçues, s'ils la prennent, ce n'est pas dans une visée instrumentale mais dans une visée égalitaire.

S'ils ne se sentent pas Français jusqu'à la majorité où ils doivent faire un choix¹⁷, c'est parce qu'ils n'ont pas été identifiés en tant que tels jusque là. C'est toujours leur origine, étrangère à l'hexagone¹⁸ qui les a identifiés. Dans ces conditions, la nationalité n'a pu devenir un élément constitutif de leur identité.

En réalité, dimension nationale et origine ne sont que deux des éléments de leur identité. Ils se définissent par le sexe, par leur statut scolaire, etc.¹⁹ : « Contrairement aux idées reçues, ces adolescents ne souffrent pas de problèmes identitaires. Ils vivent, en revanche, très douloureusement, le rejet dont ils peuvent se sentir victimes en France ou dans le pays de leurs parents. » (p.80)

Tous ces facteurs alimentent leur résistance « aux assignations identitaires » (p.81) : leur identification est alors « générationnelle et résidentielle », « entre jeunes de banlieues et jeunes des autres quartiers » (p.81). Ils expliquent aussi leur volonté de « se définir librement », manifestant ce qui peut être perçu ailleurs, dans la société française : « la revendication croissante d'autonomie caractéristique de la modernité amène les individus à refuser de se couler dans des identité pré-établies » (p.81). Mais ils entretiennent des liens forts avec la France et leurs revendications d'être Français en gardant des éléments de leur histoire peuvent être lues comme « signe d'une intégration réussie » (p.81).

J'espère avoir montré que ce dossier est passionnant et contient une quantité impressionnante d'informations et d'analyses. Le « dernier mot » est donné à Danilo Martuccelli, sociologue, Professeur à Lille III, membre du GRACC qui propose d'examiner les transformations de la société française non plus en termes de « structure sociale » « mais au niveau du processus

¹⁷ - Elle précise à la fin de son article : « Les adolescents nés en France sont les seuls, en tant que candidat à la nationalité, à devoir se prononcer sur leur appartenance nationale et donc à pouvoir dévoiler une éventuelle érosion du modèle national » (p.81). C'est nous qui soulignons. Cette érosion ne leur est pas propre et existe dans une grande partie de la jeunesse française mais chez eux, elle est immédiatement visible et remarquée.

¹⁸ - Puisque cela existe aussi pour les habitants des DOM-TOM, preuve même de la discrimination au faciès et/ou au nom.

¹⁹ - Dans son entretien, Hugues Lagrange soulignait que les jeunes d'origine maghrébine (même s'ils sont dominés économiquement) produisaient « des standards musicaux, linguistiques ou vestimentaires qui s'imposent dans toute la jeunesse » (p.29). Sans doute mais on peut remarquer que cette imposition a des effets limités en termes de promotion sociale. Même constat quand Moussa, interviewé, note que les Français qui galèrent comme eux, ne disent pas ; « jt'jure » mais « ouallah » (p.81).

d'individuation, c'est-à-dire de la manière dont elle fabrique, à travers différentes étapes auxquelles tous ses membres sont soumis, un type d'individu » (p.88). Ces étapes, Danilo Martuccelli les nomme « épreuves », « défis historiques, socialement produits, inégalement distribués, que les individus sont contraints d'affronter ». Dans la société française actuelle, ces quatre épreuves sont : « l'école, la travail, la relation à l'espace et à la mobilité et la vie familiale ». Ces « épreuves » se combinent « à quatre dimensions transversales du lien social : le rapport à l'histoire, aux collectifs, aux autres et à soi-même ». Il s'agit donc, pour lui, commente Xavier Molénat rendant compte de cette recherche, « à travers les récits individuels, d'écrire une "histoire de vie collective" » (p.89).

Comment alors ne pas s'étonner que les « récits » qui foisonnent dans la poésie des jeunes en 2006 et 2007, dans le Slam et dans le Rap : « Saint-Denis » ou « Chercheur de phases » de Grand Corps malade, « 12 septembre 2001 »... « *Vive la France arc-en-ciel, unie et débarrassée de ses peurs...* » ou « Saigne », « Mourir à 30 ans », « M'effacer »... « *même si c'est étrange de se sentir étranger chez soi* », d'Abd Al Malik ou encore « Ma France à moi » de Diam's - sans commune mesure avec les chansons acidulées de Faudel -, dans la fiction imaginée par Abdellatif Kechiche en 2004, *L'Esquive*, soient si peu sollicités pour approcher, comprendre et donc avancer ?

Dans « Banlieue et littérature »²⁰, j'avais déjà esquissé un premier panorama d'une littérature invisible. Dans la perspective qui est la mienne aujourd'hui, je souhaiterais rappeler quelques titres qui illustreraient avec pertinence, émotion et complexité les conclusions des sociologues et politologues qui y trouveraient chair et profondeur. *Les A.N.I du « Tassili »* d'Akli Tadjer qui évoquait déjà ces « Arabes non identifiés », au Seuil, en 1984 et dont l'humour décapant n'a rien perdu de son actualité ; plus récemment, Faouzia Zouari, *Ce pays dont je meurs*²¹, Tassadit Imache, *Presqu'un frère*²², Faïza Guène, *Kiffe kiffe demain*²³, Karim Amellal, *Cités à comparaître*²⁴, Thomté Ryam, *Banlieue noire*²⁵ et Diaby Doucouré, *Le bon, la douce et la caillera*²⁶ Le choix est celui d'œuvres importantes et qui ont été

²⁰ - « Banlieue et Littérature », dans *Situations de banlieue – Enseignement, langues, cultures*, INRP, coll. « Education, politiques, sociétés », sous la dir. de M-M. Bertucci et V. Houdart-Mérot, déc. 2005, pp.129 à 150.

²¹ - F. Zouari, *Ce pays dont je meurs*, Ramsay, 1999 (rééd. Poche)

²² - T. Imache, *Presqu'un frère*, Actes Sud, 2000 (rééd. Babel)

²³ - F. Guène, *Kiffe kiffe demain*, Hachette Littératures, 2004 (rééd. Livre de poche).

²⁴ - K. Amellal, *Cités à comparaître*, Stock, 2006/ Alger, Sédia, 2006.

²⁵ - T. Ryam, *Banlieue noire*, Présence Africaine, 2006 (Préface de Lilian Thuram).

²⁶ - D. Doucouré, *Le bon, la douce et la caillera*, préface de Faïza Guène, Paris, L'Harmattan, 2007.

parfois remarquées parce que marquantes ; il peut être toutefois largement enrichi, par le détour, par des œuvres antérieures dont l'intérêt est plus sociologique qu'esthétique. Dans ces œuvres, le travail sur la langue et les sujets abordés enrichissent et alertent et devraient toucher un public moins spécialisé.